

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT État de Vaud

Jeux Olympiques de Paris 2024

Le Conseil d'Etat félicite Zoé Claessens pour sa médaille de bronze, ainsi que l'ensemble de la délégation vaudoise

La délégation vaudoise, emmenée par le triple olympien et champion olympique 2008 à Pékin Stanislas Wawrinka, a réalisé un magnifique bilan lors de cette 33° olympiade. Zoé Claessens a brillamment décroché une médaille de bronze en BMX, devenant ainsi la dixième médaillée vaudoise à des Jeux Olympiques d'été succédant à Timea Bacsinszky médaillée d'argent en 2016 à Rio. Ce sont, en outre, 5 diplômes olympiques qui ont été obtenus par les athlètes vaudois.

Avec un total d'une médaille de bronze et cinq diplômes obtenus dans différentes disciplines, les représentants vaudois ont démontré tout leur talent et porté haut les couleurs du canton de Vaud sur la scène sportive internationale. Ce n'est ainsi pas moins de 44% des athlètes ayant voyagé à Paris qui rentrent avec une distinction pour leurs mérites. Alors que pour les deux tiers d'entre eux, cet évènement était leur première joute olympique, les sportives et sportifs vaudois ont fait honneur à leur rang.

Zoé Claessens a démontré toute l'étendue de son savoir-faire sur la piste de BMX de Saint-Quentin-en-Yvelines pour arracher ce qui restera comme la première médaille suisse dans cette discipline. Une magnifique récompense pour l'athlète de 23 ans qui, après ses deux titres de vice-championne du monde (2022 et 2024) et ses trois titres de championne d'Europe (2021, 2023, 2024), accroche une médaille olympique à son formidable palmarès.

Le Conseil d'État tient à exprimer ses plus sincères félicitations à tous les athlètes et à leur entourage pour leurs performances exceptionnelles. De plus, il relève que le Canton de Vaud était non seulement le troisième canton le plus représenté en termes d'athlètes dans la délégation helvétique à Paris (16 au total), mais aussi avec autant de sportives que de sportif. Comme c'est désormais la tradition, les athlètes de retour

de la Ville Lumière seront reçus dans le courant de l'automne par le Conseil d'Etat afin que celui-ci puisse les féliciter lors d'une cérémonie en leur honneur.

Le Canton et ses fondations partenaires sont engagés tout au long de l'année pour soutenir les athlètes d'élite et leur offrir les meilleures conditions d'entraînement. Les bourses octroyées à nos sportives et sportifs par la Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois et le Fonds du Sport Vaudois ainsi que l'encadrement apporté par l'association Vaud Générations Champions permettent à ces derniers de profiter de conseils et de soutiens dans l'évolution de leur carrière.

Le Conseil d'Etat tient à saluer également l'ensemble de la délégation helvétique qui rentre de Paris avec 8 médailles olympiques et souhaite bonne chance aux athlètes suisses qui prendront part aux Jeux paralympiques qui se tiendront à Paris dès le 28 août et jusqu'au 8 septembre.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 12 août 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat